

# SOLUTION #2

1. IDENTIFICATION	
Nom du produit	: <b>SOLUTION #2</b>
Code du produit	: <b>29-14192</b>
Autres moyens d'identification	: Non disponible.
Fournisseur	: Calypso 42, de l'artisan Victoriaville, Québec G6P 7E3
Manufacturier	: Manufacturé pour: Calypso 42, de l'artisan Victoriaville, Québec G6P 7E3
Utilisations identifiées	: Produits de consommation: Produit pour le traitement d'eau de piscine ou spa
Utilisations non recommandées	: Utiliser ce produit seulement selon les directives d'utilisation. Lire l'étiquette avant d'utiliser.
Date d'édition (AAAA-MM-JJ)	: 2016-11-18
<b>En cas d'urgence : Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)</b>	

2. IDENTIFICATION DES DANGERS	
Les informations contenues dans cette section concernent le produit tel que livré. Contactez votre directeur de compte afin d'obtenir de l'information supplémentaire concernant l'identification des dangers liés aux formes diluées du produit.	
Classification du produit	: IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A Dangers pour la santé non classifiés ailleurs - Catégorie 1
Mention d'avertissement	: Attention
Pictogrammes de danger	: 
Mentions de danger	: Peut causer une grave irritation des yeux. Peut causer une irritation de la peau.
<u>Conseils de prudence</u>	
Généralités	: Lire l'étiquette avant utilisation. Garder hors de la portée des enfants.
Prévention	: Se laver les mains soigneusement après manipulation. Des équipements de protection spécifiques sont suggérés pour ce produit. Consulter la section 8 pour les détails.
Intervention	: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Obtenir des soins médicaux. Rincer avec de l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Obtenir des soins médicaux.
Stockage	: Aucune mesure spécifique nécessaire. Consulter la section 7 pour des renseignements supplémentaires sur le stockage et la manutention.
Élimination	: Aucune mesure spécifique nécessaire. Voir la section 13 sur l'élimination des déchets.
Éléments d'une étiquette complémentaire	: Aucune information additionnelle.
Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification	: Aucun connu.

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	Numéro CAS	% (p/p)
Aucun ingrédient dangereux		

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

### 4. PREMIERS SOINS

#### Description des premiers soins nécessaires

<b>Contact avec les yeux</b>	En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	En cas d'irritation, rincer avec de l'eau. Obtenir de l'aide médicale si l'irritation persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

<b>Contact avec les yeux</b>	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmoiement rougeur
<b>Contact avec la peau</b>	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation rougeur
<b>Ingestion</b>	Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Inhalation</b>	Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Note au médecin traitant</b>	Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Voir Information toxicologique (section 11)

### 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

#### Moyens d'extinction

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	Aucun connu.
<b>Dangers spécifiques du produit</b>	Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
<b>Produit de décomposition thermique dangereux</b>	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxyde/oxydes de métal
<b>Mesures spéciales de lutte contre l'incendie</b>	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu</b>	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Précautions individuelles</b>	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Amorcer les procédures en cas de déversement si nécessaire.
<b>Protection individuelle</b>	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
<b>Méthode de nettoyage</b>	Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Rincer à l'eau pour le nettoyage final.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Manutention</b>	Il devrait être interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
<b>Entreposage et incompatibilité</b>	Entreposer conformément à la réglementation locale. Séparer des acides. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Garder hors de la portée des enfants. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10).

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>Limites d'exposition professionnelle</b>	Aucun.
<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>	Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du travailleur aux contaminants en suspension dans l'air pouvant provenir de l'utilisation de ce produit.
<b>Mesures de protection individuelle</b>	
<b>Protection oculaire/ faciale</b>	Il est minimallement suggéré de porter des lunettes de sécurité lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit.
<b>Mains et Protection du corps</b>	Il est suggéré de porter des gants résistants aux produits chimiques lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>État physique</b>	Liquide. [Gel]	<b>pH</b>	12.25	<b>Point d'éclair</b>	Non disponible.
<b>Couleur</b>	Bleu.	<b>Densité relative</b>	1.27	<b>Point de fusion</b>	Non disponible.
<b>Odeur</b>	Inodore.	<b>Viscosité</b>	Non disponible.	<b>Point d'ébullition</b>	Non disponible.
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.	<b>Tension de vapeur</b>	Non disponible.	<b>Point d'inflammation</b>	: Non disponible.
<b>Solubilité dans l'eau</b>	: Non disponible.	<b>Densité de vapeur</b>	: Non disponible.	<b>Taux d'évaporation</b>	: Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	: Non disponible.	<b>Température d'auto-inflammation</b>	: Non disponible.		
<b>Coefficient de partage n-octanol/ eau</b>	: Non disponible.	<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	: Non disponible.		
<b>Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation) :</b> Non disponible.					

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
<b>Stabilité chimique</b>	Le produit est stable.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Réactif ou incompatible avec les acides.
<b>Conditions à éviter</b>	Aucune donnée spécifique.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Peut provoquer une réaction exothermique en présence d'acides.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

<b>Voie d'exposition</b>	Voies d'entrée non probables : Orale, Cutané, Inhalation.	
	<u>Effets aigus potentiels sur la santé</u>	<u>Symptômes</u>
<b>Contact avec les yeux</b>	Provoque une irritation des yeux	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation larmolement rougeur
<b>Contact avec la peau</b>	Peut causer une irritation de la peau.	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation rougeur
<b>Ingestion</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.	Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Inhalation</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.	Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
carbonate de potassium	DL50 Orale	Rat	1870 mg/kg	-

Renseignements sur les effets toxicologiques

<b>Mutagenicité</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Tératogénicité</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Effets sur le développement</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Effets sur la fertilité</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Sensibilisation</b>	Non disponible.
<b>Cancérogénicité</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Données sur l'écotoxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
carbonate de potassium	Aiguë CL50 630000 µg/l Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia dubia	48 heures
	Aiguë CL50 650000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures

**Persistance et dégradation** : Inconnu    **Potentiel de bioaccumulation** : Inconnu    **Mobilité dans le sol** : Inconnu    **Autres effets nocifs** : Inconnu

## 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

**Méthodes d'élimination** Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Número ONU	Désignation officielle de transport de l'ONU	Classe de danger relative au transport	Groupe d'emballage	Placard TMD
<b>Classification pour le TMD</b>	Non réglementé.	-	-	-	-

Autres informations Se référer aux documents d'expédition pour l'information spécifique concernant le DOT, IMDG ou l'IATA.

## 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Listes canadiennes

INRP canadien	Aucun des composants n'est répertorié.
Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)	Aucun des composants n'est répertorié.
Inventaire du Canada	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

### Listes internationales

États-Unis	Indéterminé.
------------	--------------

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Danger sur la santé	1
Risque d'incendie	0
Réactivité	0
Protection personnelle	B

Date d'édition/Date de révision (AAAA-MM-JJ) : 2016-11-18

Élaborée par : Département des affaires réglementaires  
Calypso  
42, de l'artisan  
Victoriaville, Québec  
G6P 7E3

### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.